



EVFORMATION ET CONSEIL

FORMATION SECOURISME

SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

INTRODUCTION

La formation en secourisme joue un rôle crucial dans la protection des employés et du public en cas d'accidents ou d'urgences médicales. Elle vise à doter les individus des compétences nécessaires pour intervenir rapidement et efficacement en attendant l'arrivée des secours professionnels. Comprendre l'importance de cette formation est essentiel pour les employeurs soucieux de la sécurité de leurs équipes et pour toute personne désireuse de contribuer à la sécurité collective.

POURQUOI LA FORMATION EN SECOURISME EST-ELLE ESSENTIELLE POUR LES EMPLOYEURS ?

Sécurité et bien-être des employés : La formation en secourisme assure que vos employés savent comment réagir face à une situation d'urgence, minimisant ainsi les risques pour leur santé et leur sécurité. Un employé formé peut sauver la vie d'un collègue en cas d'accident ou de malaise grave.

Réduction des risques d'accidents graves : En formant vos employés aux gestes de premiers secours, vous réduisez le temps de réaction en cas d'incident, ce qui peut être crucial pour la survie et le rétablissement de la victime.

Conformité réglementaire : En France, la formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est souvent exigée par la législation, notamment dans les secteurs à risque. Elle permet à l'employeur de se conformer aux obligations légales en matière de santé et sécurité au travail.

Culture de sécurité : En investissant dans la formation en secourisme, vous montrez votre engagement envers la sécurité de vos employés, ce qui renforce la culture de sécurité au sein de votre entreprise. Cela peut également améliorer la confiance et le moral des employés, sachant qu'ils travaillent dans un environnement sûr.

LES AVANTAGES DE LA FORMATION EN SECOURISME POUR LE PUBLIC

Réagir en cas d'urgence : La formation en secourisme permet à chacun, quel que soit son cadre de vie ou de travail, de savoir comment intervenir rapidement en cas d'accident, d'arrêt cardiaque, ou d'autres urgences médicales.

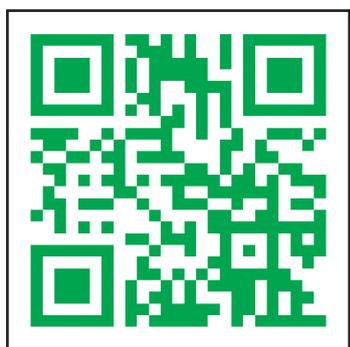
Protection des proches et des collègues : Que ce soit à la maison, au travail, ou dans les lieux publics, savoir pratiquer les gestes de premiers secours peut faire la différence entre la vie et la mort pour un proche ou une personne en détresse.

Responsabilité citoyenne : La formation en secourisme contribue à créer une société plus résiliente, où chaque individu est capable de contribuer à la sécurité collective. En étant formé, vous devenez un maillon essentiel de la chaîne de secours en cas d'incident.

Réduction du stress en situation d'urgence : Avoir les compétences en secourisme aide à rester calme et à gérer une situation d'urgence avec confiance, réduisant ainsi le stress et le risque de commettre des erreurs.

CONCLUSION

Investir dans la formation en secourisme est un choix stratégique pour les employeurs qui souhaitent protéger leurs employés et se conformer aux réglementations. Pour le grand public, cette formation représente une opportunité d'apprendre des compétences vitales qui peuvent sauver des vies en cas d'urgence. En formant vos équipes ou en vous formant personnellement, vous contribuez à créer un environnement plus sûr et plus responsable, tant au travail qu'au quotidien.



EVFORMATION ET CONSEIL

3, rue des Jardins - 77174 VILLENEUVE LE COMTE

07 60 62 57 78 - contact@evformationetconseil.com

HABILITATION H30707/2023/SST-1/O/12

Siret 919 619 817 00027 - Code APE 8559A



SST SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

La formation de Sauveteur Secouriste du Travail est essentielle pour garantir la sécurité et la santé des employés sur leur lieu de travail. Elle permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'accident ou de malaise. Sur cette page, découvrez tous les aspects de notre formation SST initiale et comment elle peut bénéficier à votre entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION SST INITIALE

- Prévenir les accidents du travail : Identifier les situations dangereuses et mettre en place des actions préventives.
- Intervenir en cas d'urgence : Apprendre les gestes de premiers secours pour sauver des vies en attendant l'arrivée des secours professionnels.
- Connaître les bases de la réglementation en santé et sécurité au travail : Comprendre les obligations légales en matière de sécurité et de santé au travail.

PUBLIC CONCERNÉ

- Tous les salariés : Toute personne travaillant au sein d'une entreprise, quel que soit son secteur d'activité.
- Responsables de sécurité : Personnes en charge de la sécurité au sein de l'entreprise.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PRÉREQUIS

Aucun.

TARIFS

Intra entreprise : 1 600 € par groupe (4 à 10 personnes maximum).

Inter particulier : 140 € par participant.

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures (2 jours) : Réparties sur deux journées consécutives ou non, selon les besoins de l'entreprise.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1/ THÉORIE

- Les risques professionnels : Identifier et évaluer les risques sur le lieu de travail.
- Les principaux accidents du travail : Statistiques et typologie des accidents.
- Réglementation en matière de santé et sécurité : Connaître les obligations légales des employeurs et des salariés.

2/ PRATIQUE

- Protection : Assurer la sécurité de soi-même et de la victime.
- Examiner : Apprendre à examiner une victime pour évaluer son état.
- Alerter : Savoir qui alerter et comment.
- Secourir : Appliquer les gestes de premiers secours adaptés à différentes situations (hémorragies, inconsciences, arrêts cardiaques, ...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours interactifs : Présentations théoriques avec support audiovisuel.
- Ateliers pratiques : Mises en situation et exercices pratiques pour appliquer les gestes de secours.
- Évaluations : Tests pratiques pour valider les compétences acquises.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Grille d'évaluation INRS.

CERTIFICATION

- Attestation de Sauveteur Secouriste du Travail : Délivrée à l'issue de la formation, valable 24 mois.
- Recyclage obligatoire : Une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC SST) est requise tous les 2 ans pour conserver la certification.